

Compléments sur la famille GODET de Guadeloupe

Hugues de Maismont – juin 2020

Nota : Cet article est en lien avec « Les GODET religionnaires de Marennes et La Rochelle et leurs descendants en Guadeloupe GODET DUBROIS, GODET DESMARAIS » *Bernadette Rossignol* <http://www.ghcaraibe.org/articles/2020-art45.pdf>.
Nous remercions vivement *Hugues de Maismont* de ses précieux compléments.

M'étant il y a longtemps intéressé à cette famille, je souhaite vous apporter les quelques compléments suivants :

1°) **Dubrois est bien le prénom** du mari d'Alette VANSUSTEREN. Dubrois GODET, né en 1665 à Marennes, ne se prénomme pas Elie, mais Dubrois. Toutes leurs filles s'appellent Godet dans leurs contrats ou actes de mariage et non Godet Dubrois. Théodore Godet, qui conserva et porta le nom d'origine seul, conformément à l'usage des îles, est très certainement le fils aîné de Dubrois Godet et d'Alette Vansusteren. Les autres fils adoptèrent, pour se distinguer de l'aîné, les noms de GODET DUBROIS, GODET DESMARAIS et GODET de RICHEMONT.

2°) **Adélaïde VANSUSTEREN** mourut - très peu de temps après son second mariage avec Claude PAJOT de LAFOND - au manoir de La Gautrais en Bretagne et fut inhumée religieusement le 3 septembre 1731 dans l'église de Saint Jacques de la Lande (Ille-et-Vilaine, 35) : « Dame Adélaïde Wansustren née dans la Gardeloupe en L'Amérique épouse de messire Claude Pajot de la fond ancien capitaine au régiment de Condé cavalerie, décédée dans leur terre de la Gautrais en cette paroisse de Saint Jacques de la Lande diocèse de Rennes province de Bretagne, professant publiquement la foi de l'église catholique apostolique et romaine, munie des sacrements. Son corps fut inhumé le 3^{ème} septembre 1731 dans l'église de cette paroisse. » ¹

3°) Il ne fait aucun doute que **Claude PAJOT de la FOND**, second époux d'Adélaïde VANSUSTEREN, alors capitaine au régiment de Condé-cavalerie et veuf dès septembre 1731, soit le même qui fut nommé lieutenant de roi à la Guadeloupe en novembre 1731 et se remaria vers 1734 avec Jeanne-Catherine de BOURG.

Adélaïde Vansusteren lui avait fait donation par son contrat de mariage ², en cas de prédécès de sa part à elle – ce qui arriva – d'une part d'enfant dans sa succession. Il était donc logique que, le cas intervenant, il participe aux opérations de sa succession, y étant directement intéressé.

¹ AD d'Ille-et-Vilaine, registres de la paroisse Saint Jacques de la Lande, 3 septembre 1731.

² AN, MC/ET/CXVI/271, 15 janvier 1731, contrat de mariage.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Ce fait est confirmé par deux lettres de M. de la Chapelle-Milon, commissaire ordonnateur à la Guadeloupe en date des 15 mars et 18 mai 1732 :

« M. de La Fond est arrivé il y a environ six semaines. Je ne négligerai rien, Monseigneur, pour lui procurer une prompte expédition pour les affaires qu'il a avec les héritiers de feu(e) M^{de} Godet, qu'il avait épousé(e). J'ai même tout lieu d'espérer qu'elles se termineront sans procès. C'est le parti le plus avantageux pour M. de Lafond qui, ayant omis de faire insinuer son contrat de mariage, ne serait pas en droit d'exiger en justice la part d'enfant qui lui (re)viendrait de droit sans ce manque de formalité. J'ai déjà la parole de M. de Rez, qui a épousé une des filles de Madame Godet et qui a été élu tuteur de ses beaux-frères, qu'ils ne se servent pas de cette exception. L'article qui causera plus de difficulté est (sic) les dettes que M. de La Fond a contractées et qu'il serait hors d'état d'acquitter si elles ne sont pas payées sur les biens de Madame Godet. Ils m'ont promis les uns et les autres d'en passer par ce que je déciderai, ce que je tâcherai de faire le plus qu'il me sera possible à la satisfaction de toutes les parties [...] »³.

« [...] Monseigneur, j'ai l'honneur de vous informer que les affaires de M. La Fond avec les héritiers de Madame Godet, qu'il avait épousée, sont enfin terminées, quoique la minorité de la plupart d'entre eux ait occasionné beaucoup de difficultés. Nous les avons néanmoins levées sans peine, ayant trouvé dans M. de Rez toutes les facilités que je m'étais promis de sa part. Vous en jugerez, Monseigneur, par une succincte exposition du fait [...] »⁴.

Enfin, dans un courrier adressé par M. de La Fond lieutenant de roi au ministre Maurepas en date du Petit-Bourg à la Guadeloupe du 30 septembre 1732, il précise notamment : « [...] les appointements du Roi payent mon logement qui n'est ni beau ni bon, il me reste pour vivre cinq mille francs en sucre que me font de pension pendant quatre ans les enfants de feu madame de La fond par accommodement fait avec eux par monsieur la Chapelle, à qui j'en ai toute l'obligation, sans quoi je n'aurais rien eu par le défaut d'insinuation [...] »⁵.

M. de LAFOND se remaria vers 1734 avec Jeanne-Catherine de BOURG, qui mourut le 11 février 1735 des suites de ses couches et fut inhumée le lendemain dans l'église du Petit-Bourg (Guadeloupe), en même temps que leur enfant. Lafond mourut le 24 août 1751 et fut inhumé le lendemain dans l'ancienne église du Petit-Bourg (Guadeloupe) : « L'an mil sept cent cinquante un & le vingt-cinquième jour du mois d'août a été inhumé dans l'ancienne église de cette paroisse le corps de feu messire le comte de Lafond lieutenant de roi & commandant pour Sa Majesté en cette Ile Guadeloupe, nommé Claude Louis & âgé d'environ soixante ans, décédé d'hier après avoir été muni de tous les sacrements de notre mère S^{te} Eglise »⁶.

4°) Deux filles de Dubrois GODET et d'Alette VANSUSTEREN se sont mariées à Bordeaux (Gironde, 33).

³ ANOM, COL C⁷ A 12 f^o 32, lettre de M. de la Chapelle Milon au Ministre, Guadeloupe 15 mars 1732.

⁴ ANOM, COL C⁷ A 12 f^o 37, lettre de M. de la Chapelle Milon, Guadeloupe, 18 mai 1732.

⁵ ANOM, COL C⁷ A 12 f^o 51, lettre de M. de Lafond au Ministre, Guadeloupe, Petit-Bourg, 30 septembre 1732

⁶ ANOM, registres paroissiaux du Petit-Bourg, Guadeloupe, 25 août 1751.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Angélique GODET s'est mariée le 27 novembre 1727 paroisse S^t Pierre de Bordeaux ⁷ après contrat de mariage en date du 26 novembre 1727 ⁸ « 26 No^{bre} 1727. Gabriel Clarmont et d^{lle} Marie-Louise-Angélique Godet », Gabriel CLARMONT, bourgeois et négociant à Bordeaux, majeur et demeurant à Bordeaux paroisse S^t Michel, fils de Mathieu Clarmont, négociant à Bordeaux, et de Jeanne Bussereau. Il est mort après mars 1756. Dont postérité.

Anne GODET s'est mariée le 8 décembre 1729 paroisse S^t Pierre de Bordeaux ⁹ - étant alors majeure -. Contrat de mariage en date du 7 décembre 1729 : « 7 X^{bre} 1729. Maurel (sic) François Auguste ch^{er} sgr et d^{lle} Anne Godet » ¹⁰. François-Auguste de MOREL écuyer seigneur de la Chebaudie, habitait lors de son mariage en la paroisse de Palluau diocèse de Périgueux. Elle est morte avant mars 1756 et lui après mars 1756. Dont postérité.

La filiation d'Anne Godet n'est pas indiquée dans l'acte de mariage (parents absents du Royaume), mais elle ne fait aucun doute : ainsi, dans l'acte de mariage de sa fille Angélique-Adélaïde de MOREL de la CHEBAUDIE avec Henri-André FROGER de la RIGAUDIÈRE en date du 1^{er} mars 1756 paroisse S^t Michel de Bordeaux ¹¹, Jean CLARMONT fils est bien indiqué comme son cousin germain. De même, dans le contrat de mariage MARTIN de BONSONGE – GODET ¹², le même André Froger de la Rigaudière est dit oncle maternel du marié et cousin germain par alliance de l'épouse.

Même si les mariages furent célébrés selon le culte catholique, les Clarmont et les Morel de la Chebaudie étaient deux familles notoirement protestantes.

5°) **Elisabeth GODET** (1708-1736), sœur jumelle de Mme de Rez, se maria, le même jour que sa mère, avec un frère cadet de son futur beau-père.

Le contrat de mariage en fut passé également en date du 15 janvier 1731 devant M^e Sylvain Ballot et son confrère, notaires au Châtelet de Paris ¹³.

Le marié était Armand PAJOT chevalier de LAFOND, sieur de Nomper (ca 1693-1742), capitaine de grenadiers au régiment de Bourbon, chevalier de S^t Louis, fils de Claude Pajot chevalier seigneur de Lafond, mestre de camp de cavalerie, premier maréchal des logis des gendarmes de la garde ordinaire du Roi et de Claude-Perrine Chevrier.

Elle mourut le 27 juillet 1736 à S^t Jacques de la Lande (Ille-et-Vilaine, 35) en accouchant d'un enfant mort-né : « Dame Elisabeth Godet épouse en son vivant de messire Armand pajot de La fond seigneur de Nomper capitaine au régiment de Bourbon compagnie des grenadiers, âgée d'environ vingt sept ans, ayant reçu les sacrements le 18 de juillet 1736, mourut le 27 et son corps fut inhumé dans cette église » ¹⁴.

⁷ Archives municipales de Bordeaux, GG 573, acte n° 776.

⁸ AD de la Gironde, 2C 551, table des contrats de mariage de Bordeaux.

⁹ Archives municipales de Bordeaux, GG 574, acte n° 189.

¹⁰ AD de la Gironde, 2C 551, table des contrats de mariage de Bordeaux.

¹¹ Archives municipales de Bordeaux, GG 495, acte n° 35.

¹² AD de Gironde, 3^E 21683, 3 septembre 1765.

¹³ AN, MC/ET/CXVI/271, 15 janvier 1731

¹⁴ AD d'Ille-et-Vilaine, registres de la paroisse S^t Jacques de la Lande, 27 juillet 1736.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Lui fut inhumé le 12 septembre 1742 dans l'église de S^t Jacques de la Lande : « Messire Armand pajot chevalier seigneur de La fond de Nomper chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint Louis, ancien capitaine des grenadiers du régiment de Bourbon infanterie, après avoir reçu tous les sacrements avec piété, a été inhumé dans cette église le douzième septembre mil sept cent quarante deux, âgé de quarante-neuf ans » ¹⁵.

Ils eurent deux enfants : Louis-Armand-Félicité, mousquetaire de la garde du Roi (1732-1755) et Marie-Louise-Pauline (1733-1791), religieuse et prieure du petit Locmaria.

6°) **Antoine de REZ** (1684-1753) naquit le 29 octobre 1684 et fut baptisé le lendemain à Paris paroisse S^t Gervais : « 30 Octobre 1684. B d'Antoine fils de M^r de Rets & de D^{lle} Magdel du four né le 29. P : Pierre de Retz bachelier en théologie » ¹⁶. Il mourut le 7 octobre 1753 et fut inhumé le même jour paroisse S^t Pierre et S^t Paul des Abîmes (Guadeloupe) : « L'an de grâce mil sept cent cinquante trois le cinq du mois d'octobre je soussigné curé de la paroisse S^t Pierre et S^t Paul des Abîmes ai inhumé dans le haut de l'ancienne église le corps de feu M^r Antoine De Rez, ecuyer, conseiller du Roi au conseil supérieur de l'isle Guadeloupe et un des commissaires de la Chambre de Commerce, décédé le même jour après avoir reçu tous les sacrements avec piété et dévotion. Il était âgé de soixante ans et plus : les funérailles ont été faites en présence de plusieurs témoins qui ont signé le présent acte les jour et an que dessus. Signé Gaalon des Carreaux, houdin longval, J. Loysel, De Courdemanche, B. Puygueraud, Bragelongne de Boisripeaux » ¹⁷. L'inventaire de ses biens et effets fut fait par M^e Hourticq de Sintasse, notaire royal en l'île Guadeloupe en date du 28 décembre 1753. Son épouse fut inhumée le 27 janvier 1765 dans le cimetière de la paroisse S^t André du Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) : « Aujourd'hui vingt sept janvier mil sept cent soixante cinq, j'ai inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de feu Madame Marie-Anne de Rets, après lui avoir administré les sacrements des mourants. En foi de quoi j'ai signé le présent acte avec le sieur témoin ci-joint. Signé Loysel Beaumerais, f. Durand curé ».

7°) **Nicolas BOYVIN époux d'Esther Godet** n'est pas Charles-Nicolas Boyvin, baptisé le 10 août 1710 au Gosier (Guadeloupe), fils de Théodore Boyvin et de Marie-Nicole Fillassier, mais Jacques Nicolas Boyvin, baptisé le 25 août 1703 au Gosier (Guadeloupe), fils de Nicolas Boyvin et d'Agnès-Catherine Le Morne. Il mourut le 25 mars 1750 et fut inhumé le lendemain paroisse S^{te} Croix de Nantes (Loire-Atlantique) : « le vingt six mars 1750 a été inhumé le corps de feu n. h. jacques nicolas Boyvin natif de l'isle grande terre Guadeloupe décédé d'hier âgé d'environ 47 ans, époux de dame Esther-Constance Godet, capitaine de cavalerie, en présence des soussignés (signé) Buscher, Boyvin, pajot delafond et Gedouin pt^e vicaire ».

8°) **François GODET DESMARAIS**, fils de Dubrois Godet et d'Alette Vansusteren, ne s'appelait pas François Désiré mais François Gédéon. Dans une procuration passée devant notaire à la Guadeloupe du 5 juin 1765, annexée au contrat de mariage Bonsonge-

¹⁵ AD d'Ille-et-Vilaine, registres paroisse S^t Jacques de la Lande, 12 septembre 1742).

¹⁶ BNF Ms fr. 32838, relevés faits par Guiblet d'actes de la paroisse S^t Gervais de Paris et AN, 2/1b/578, 24 novembre 1719, dossier de conseiller à la cour des monnaies.

¹⁷ ANOM, registres paroissiaux de Pointe-à-Pitre, 7 octobre 1753

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Godet, il s'intitule « le sieur François Gedeon Godet Desmarais, ancien Capitaine commandant les milices de la ville Basseterre et habitant y demeurant montagne Lespérance paroisse de Notre-Dame du Mont Carmel ».

N'est-ce pas plutôt lui, plutôt que son neveu François-Désiré Godet, qui serait mort en l'île de Montserrat en 1796 – ce que j'ignorais - ? L'âge et les qualifications indiquées paraissent mieux s'accorder avec cette hypothèse.

9°) J'ignore où et quand fut célébré le mariage **MARTIN de BONSONGE – GODET**, mais le contrat de leur mariage a été passé le 3 septembre 1765 devant M^e Rauzan, notaire royal à Bordeaux ¹⁸.

10°) Le mariage de **Jacques-Raymond RICHIER et de Charlotte-Françoise GODET DESMARAIS** fut célébré le 24 novembre 1766 paroisse S^t Pierre de Salle de Marennes (Charente-Maritime, 17). Contrat de mariage en date du 19 novembre 1766 devant Guyon, notaire à Marennes ¹⁹.

11°) Le mariage de **Philippe-Charles RICHIER et d'Anne-Rachel GODET de RICHEMONT** fut célébré le 26 novembre 1768 paroisse S^t Pierre de Salle de Marennes (Charente-Maritime, 17) ²⁰. Elle mourut le 11 thermidor an XII (30 juillet 1804) à Marennes « âgée de soixante-deux ans, née Mont-Carmel isle de la Guadeloupe » ²¹.

12°) Une autre fille d'Hubert GODET DUBROIS et de Charlotte-Françoise CHEVALLIÉ s'est mariée à Bordeaux : **Marie-Anne-Adélaïde Godet Dubrois**. Née le 17 juillet 1742 et baptisée le 29 août suivant paroisse S^t Hyacinthe de Capesterre (Guadeloupe), elle épousa le 5 janvier 1768 en l'église S^{te} Eulalie de Bordeaux (Gironde) ²² **Jacques-François-Joseph DUMAS de FOMBRAUGE**, chevalier, conseiller au parlement de Bordeaux, fils de Thibaud Dumas de Fombrauge, conseiller au parlement de Bordeaux et de Jeanne de Canolle de Lescours. Elle mourut le 26 juillet 1769 et fut inhumée le lendemain dans la sépulture de la famille paroisse S^t Pierre de Bordeaux ²³.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

¹⁸ AD de Gironde, 3^E 21683, 3 septembre 1765)

¹⁹ AD de Charente-Maritime, 3^E 61/164, 19 novembre 1766.

²⁰ Contrat de mariage en date du 22 novembre 1768 devant Guyon, notaire à Marennes.

²¹ AD de Charente-Maritime, registres d'état-civil de Marennes, 12 thermidor an XII.

²² Archives municipales de Bordeaux, GG 407, acte n° 160. Contrat de mariage en date du 28 novembre 1767 devant M^c Fatin le jeune notaire royal à Bordeaux. AD de Gironde, 3^E 13592, 28 novembre 1767.)

²³ Archives municipales de Bordeaux, GG 580, acte n° 277.